

Rénovation de son logement

Le guide pratique



Rénov' Habitat
Bretagne



RÉNOVER SON LOGEMENT

PAS TOUJOURS UNE GALÈRE !

Vous venez de signer votre bail chez le notaire ; votre nouveau locataire se plaint de courant d'air ; vos factures d'électricité vous donne froid dans le dos ; monter dans votre baignoire vous donne des sueurs froides... C'est le moment de se lancer dans des travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre logement. Mais on commence par où ? On contacte une entreprise ? On contractualise avec celle qui nous a démarché l'autre jour ? On commence par un prêt à la banque ?

Vu comme ça, la démarche est insoluble. Et pourtant, toutes les clefs dont vous avez besoin pour rénover, sans prise de tête et en bénéficiant des aides disponibles, sont à portée de main à Bretagne porte de Loire Communauté !

Avec **France Renov**, tous les acteurs dont vous avez besoin pour vous guider dans cette démarche viennent en **échanger avec vous** ! L'ADIL, l'ALEC, le CAU, vous rencontrent, sur rendez-vous, au Steriad de Bain-de-Bretagne ou à l'Auditoire de Grand-Fougeray.

Ce guide vous propose un tour d'horizon des services et des jours de permanences pour les rencontrer.

SOMMAIRE

Témoignages

p. 4-7

Vous êtes nouveaux propriétaires ? Bailleurs d'un logement classé G ou F ? Vous venez d'hériter ? Vous souhaitez adapter votre maison à toutes les étapes de votre vie ? Leurs parcours est le vôtre.

ESPACE CONSEIL FRANCE RENOV

C'est quoi ? Comment peuvent-ils nous aider ? À quoi ressemblera notre parcours de rénovation ? Comment les contacter ?

RENCONTREZ DES SPÉCIALISTES p. 4-7

Le C.A.U, l'ADIL,... toutes ces abréviations vous apporteront de précieux conseils tout au long de votre parcours de rénovation. Des permanences gratuites sont organisées sur le territoire de Bretagne porte de Loire Communauté.



EUX AUSSI SONT PASSÉS PAR LÀ - HÉLÉNA ET SA FAMILLE



Rénover sa résidence principale

Nous avons acheté cette maison il y a cinq ans. Une maison ancienne, comme on en rêvait, pleine de charme.. mais mal isolée. Chaque hiver, c'était un véritable enfer de se chauffer, notre petit était tout le temps malade et, avec les vagues de chaleur qui ne cessent de s'accroître, l'été devenait de plus en plus compliqué aussi... Sans parler des factures. On a décidé de faire des travaux de rénovation d'envergure, mais on ne savait pas par où commencer. Quand, sur internet, on a découvert l'existence de l'Espace Conseil France Renov, on a sauté le pas.

Au téléphone, on nous a conseillé de nous rendre à une permanence gratuite au Stériad, à Bain-de-Bretagne. De là, tout s'est enchaîné : la définition des travaux que nous allions devoir entreprendre, des artisans référencés à proximité et l'identification des aides que nous pouvions recevoir. Un vrai soulagement de pouvoir s'appuyer sur des pros pour un tel projet, qui aurait été, sinon, un véritable casse-tête. Aujourd'hui, on a cessé de craindre l'arrivée de l'hiver et des vagues de chaleur. On respire chez nous !

NOUS VOULIONS UNE MAISON PLUS SAINE POUR NOS ENFANTS – ET POUR NOTRE BUDGET !

EUX AUSSI SONT PASSÉS PAR LÀ - MARC



Adapter sa maison tout au long de sa vie

Ça fait quarante sept ans que j'habite dans cette maison, elle est remplie de souvenirs. Je ferai tout pour y rester le plus longtemps possible. Mais avec l'âge, tout devenait plus difficile : escalier raide, baignoire haute... Mes petits-enfants m'ont convaincu de contacter l'Espace Conseil France Renov. Une sage décision !

Des professionnels sont venus chez moi, pour faire un diagnostic des travaux à envisager. D'abord j'avais peur de toutes les démarches à faire sur internet mais j'ai été accompagné tout au long du parcours. Aujourd'hui, j'ai une salle de bain adaptée, un espace de vie au rez-de-chaussée. Je peux rester chez moi – dans de bonnes conditions.

**JE VOULAIS RESTER CHEZ MOI, MAIS PAS À N'IMPORTE
QUEL PRIX**

EUX AUSSI SONT PASSÉS PAR LÀ - BERNARD



Assurer une meilleure qualité de vie à ses locataires

Je possède deux petits appartements que je loue depuis des années. Je n'avais jamais envisagé de gros travaux. Mais avec les nouvelles réglementations sur les « passoires thermiques », j'ai compris que je devais anticiper. Je me suis dirigé vers un accompagnement France Rénov'.

J'ai engagé un audit énergétique, puis contacté un artisan RGE pour l'isolation et le chauffage. J'ai pu bénéficier d'aides spécifiques pour bailleurs. Mes logements sont mieux classés, mes locataires sont satisfaits, et je sais que je protège mon patrimoine. C'est un investissement dans l'avenir, autant pour mes locataires que pour moi-même.

***J'AI COMPRIS QUE RÉNOVER, C'EST ANTICIPER LES
RÈGLES... ET GARDER MES LOCATAIRES***

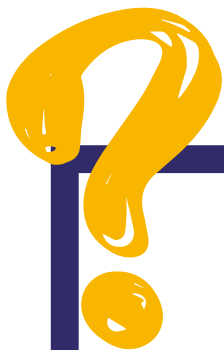


Hériter d'une maison ancienne

Difficile d'imaginer transformer la maison de mon enfance. Tout ces souvenirs, tout cet attachement... Quand j'ai hérité, j'ai tout de suite su que je voulais garder la maison. Mais, de toutes évidences, je ne pouvais pas garder ces fenêtres simple vitrage. Ni ce chauffage obsolète. Des travaux importants s'imposaient avec, pour objectif, préserver son charme d'antan.

Grâce aux permanences de l'Espace France Renov, j'ai pu construire un projet en accord avec mes attentes. Sélectionner des artisans qui comprenaient ma vision. La maison de mon enfance a aujourd'hui gagné énormément en confort thermique, sans rien perdre de son cachet historique.

**IL ÉTAIT IMPENSABLE POUR MOI DE DÉFIGURER LA
MAISON DANS LAQUELLE J'AI GRANDI**



LEUR POINT COMMUN ?

ILS SONT PASSÉS PAR
L'ESPACE CONSEIL
FRANCE RENOV !



L'espace conseil FRANCE RENOV

Qui sont-ils ?

France Rénov', c'est un service public financé par l'État et les collectivités locales (dans notre cas, par BPLC) et géré par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Leur mission est de vous aider à rénover ou adapter votre logement selon vos besoins.

Que proposent-ils ?

Votre conseiller France Renov sera votre référent pour comprendre les travaux nécessaires à effectuer en fonction de votre logement et de ses spécificités, vous orienter vers les aides financières disponibles, vous accompagner dans le montage du dossier de subvention et vous aider à analyser les devis pour choisir les bons artisans. Un accompagnement individuel, personnalisé, neutre et gratuit.

Comment les contacter ?

Les contacter : 02.99.57.02.20

Après avoir identifié votre besoin, vous serez mis en relation avec l'ALEC, qui effectue les permanences :

Les lundi matin de 09h à 12h et les jeudi de 14h à 17h, au Steriad (**Bain-de-Bretagne**) -

Sur rendez-vous

Les vendredi de 09h à 12h, à l'Auditoire (**Grand-Fougeray**) - **Sur rendez-vous**



AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE
ET DU CLIMAT
VALLONS DE VILAINE

EN PRATIQUE



1ère étape

Prise de contact avec notre Espace Conseil France Renov pour éclaircir le projet



2ème étape

Rencontre, lors d'une permanence au Steriad ou à l'Auditoire d'un conseiller France Renov : définition des travaux prioritaires et identification des aides associées.



3ème étape

En fonction de votre projet, visite à domicile avec le conseiller pour adapter les scénarios de travaux au plus près de vos besoins



4ème étape

Identification des artisans disponibles et analyse des devis avec France Renov'



5ème étape

Orientation vers un "Accompagnateur Renov" pour déposer le dossier de subvention.



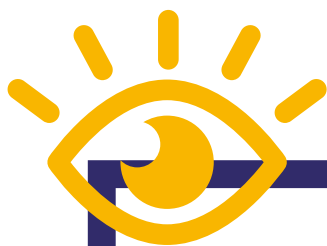
6ème étape

Signature des devis auprès des entreprises et réalisation des travaux.



7ème étape

Versement des subventions sur présentation des factures de travaux



AVEC FRANCE RENOV,
VOUS POUVEZ AUSSI
BÉNÉFICIER DES
PERMANENCES DE...



L'ADIL

Qui sont-ils ?

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL pour faire plus court) informe gratuitement les particuliers sur leurs droits et obligations en matière de logement.

Que proposent-ils ?

Votre conseiller vous donnera des conseils juridiques, financiers et techniques sur l'achat, la location, la rénovation ou les aides disponibles. Neutre et indépendant, votre conseiller ne rédigera pas de contrats ni n'interviendra dans les litiges. C'est un service utile avant tout projet immobilier et pour les bailleurs avant ou pendant leur projet.

Quand les rencontrer ?

Les contacter : 02.99.78.27.27 ou contact@adil35.org

Les deuxième et quatrième lundis de chaque mois, de 9h30 à 12h (hors vacances scolaires) au Steriad (**Bain-de-Bretagne**).

Sans rendez-vous

LE C.A.U

Qui sont-ils ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme (CAU) est un dispositif porté par le Département Ille-et-Vilaine qui vous conseille gratuitement sur vos projets de construction, rénovation ou aménagement.

Que proposent-ils ?

Le CAU vous proposera des conseils gratuits en architecture, urbanisme, paysage et environnement. Il vous accompagnera dans la conception de votre projet (implantation, matériaux, intégration paysagère), vous informera sur la faisabilité réglementaire et vous sensibilisera à la qualité architecturale. Il ne réalisera pas de plans mais aidera à faire les bons choix en amont des autorisations d'urbanisme.

Quand les rencontrer ?

Les contacter : 02 99 02 32 94 // cau35@ille-et-vilaine.fr

Deux lundis par mois au Stériad (**Bain-de-Bretagne**)

sur rendez-vous : 02.99.43.86.50

Un mardi par mois sur le site de (**Grand-Fougeray**)

sur rendez-vous : 02.99.08.44.80



TOUTES LES PERMANENCES EN UN COUP D'ŒIL

ADIL

Bain-de-Bretagne :

Les 2ème et 4ème
lundis du mois de
9h30 à 12h00 (*hors
vacances scolaires*)

Sans rendez-vous

CAU

Bain-de-Bretagne :

Deux lundis par mois

Grand Fougeray :

Un mardi par mois

Sur rendez-vous

FRANCE RENOV

ALEC

Bain-de-Bretagne :

Les lundi de 09h à 12h et les jeudi de 14h à 17h

Grand Fougeray :

Les vendredi de 09h à 12h

Sur rendez-vous

Un numéro unique pour vous lancer :
02 99 57 02 20

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE...

ATTENTION AUX ARNAQUES !



L'été arrive, les chaleurs s'installent... et chez vous, il fait très chaud ! Mais attention avant de vous lancer dans des travaux de rénovation énergétique...



Les arnaques sont nombreuses en ce moment... Alors méfiez-vous si :



Le devis n'est pas détaillé, pas clair ou si on vous demande de le signer immédiatement



On vous propose des devis avec zéro euro de reste à charge ou si on vous démarché directement : les administrations ne démarchent pas pour les travaux



Si on vient vous démarcher, ne communiquez pas vos informations personnelles

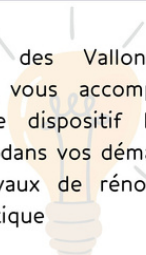


Ne signez aucun devis ou prêt à la consommation dans la précipitation. Comparez avec d'autres offres et méfiez-vous des offres trop attractives.



Et faites vous accompagner !

L'ALEC des Vallons de Vilaine vous accompagne, avec le dispositif France Rénov', dans vos démarches de travaux de rénovation énergétique



Pour le diagnostic des travaux, les aides à mobiliser et la recherche de contacts d'artisans locaux



DEUX PERMANENCES GRATUITES

Rencontrez, gratuitement et sur rendez-vous, des conseillers de France Rénov' à Bain-de-Bretagne et Grand Fougeray. Prenez rendez-vous au : **02.99.57.02.20**

À Bain-de-Bretagne :

- ↳ Chaque lundi de 9h à 12h
- ↳ Chaque jeudi de 14h à 17h



Au Grand Fougeray

- ↳ Chaque vendredi de 9h00 à 12h00